

TRAIT D'UNION

#9
Mai 2015
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

*Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau*

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

Le 8 mai dernier a eu lieu la seconde édition de la Balade des Gourmets, organisée par l'Association des Hôteliers-Restaurateurs de notre village. Ce fut un grand succès.

Je souhaite rendre un hommage particulier à cette initiative collective qui permet d'accroître la notoriété et l'attractivité de La Wantzenau.

Pour quelque 450 privilégiés, (une moitié issue du village et l'autre moitié des communes voisines) ce fut un moment rare de pouvoir découvrir ou retrouver les richesses de notre gastronomie. Incontestablement, il s'agit là d'une composante essentielle de notre patrimoine collectif. Beaucoup nous envient. Nous avons cette chance d'avoir au sein du village de véritables artistes qui savent nous procurer des émotions gustatives.

Une pensée pour ceux qui auraient souhaité participer à cet événement qui a été complet en quelques heures et des remerciements pour les guides bénévoles qui ont assuré une logistique « aux petits oignons »...

Restaurateur, ce n'est pas un métier facile et de tout repos, mais il devient gratifiant quand il privilégie la création, quand il provoque l'étonnement et le plaisir du goût. Restaurateur, ce sont des horaires de travail décalés, des moments de stress intense et une réputation à gagner ou à conserver.

Et quand les restaurateurs ont l'excellente idée de se regrouper pour proposer un événement collectif, cela devient exceptionnel.

Forts de ce constat, nous pouvons rêver d'aller plus loin en favorisant la participation du plus grand nombre, en explorant des pistes qui feront de notre village une capitale reconnue de la gastronomie en Alsace et au-delà. Ambition légitime et je suis sûr ambition partagée par un grand nombre d'entre vous qui sont fiers d'habiter un village qui regorgent de tels bijoux, de tels artistes.

Je tenais à remercier tous les acteurs de cette Balade des Gourmets et les féliciter pour la qualité de leur mobilisation collective.



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

- p.2** | BILAN / PERSPECTIVES MME STENGER
- p.3** | BILAN / PERSPECTIVES M. SCHILLINGER
JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
- p.4** | BILAN / PERSPECTIVES M. CLAUSS
VOTRE AVIS SUR WANTZTV
- p.5** | COMMUNE CARENCÉE...
AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
- p.6** | BALADE DES GOURMETS
- p.7** | THÉÂTRE TROUPEBADOUR
RÉVISIONS BAC / MARCHÉ HEDBOMADAIRE
- p.8** | EN IMAGES
PAROLES À L'OPPOSITION

AGENDA

Juin

- 3/06** | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
10h et 16h - Bibliothèque
- 4/06** | VERNISSAGE EXPO - M. ET M^{ME} JEUDY
17h30 - Bibliothèque
- 4/06** | EXPOSITION PHOTOS DE M^{ME} JEUDY
Du 4 juin au 6 juillet - Bibliothèque
- 5/06** | INAUGURATION DU MARCHÉ
17h30 - Parking derrière la Mairie
- 5/6/06** | THÉÂTRE LA TROUPEBADOUR
29 et 30 mai - 20h30 - Foyer Culturel
- 6/06** | RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS
- 6/06** | WANTZ EN FÊTE ET EN MUSIQUE
De 14h à 1h - Le Fil d'Eau
- 7/06** | MARCHÉ AUX PUCES
De 6h à 18h - Quai des Bateliers
- 10/06** | SPECTACLE MONSIEUR NOSTOC
15h - Le Fil d'Eau - Sur inscription
- 14/06** | EXPOSITION ILL'ART
De 10h à 19h - Sur les berges de l'ill
- 17/06** | FÊTE ANNUELLE DU TENNIS CLUB
- 20/06** | KERMESSE ÉCOLE MAT. DU WOERTHEL
- 26/06** | KERMESSE ÉCOLE ILL & RIED
16h30 - Cour côté Ried
- 27/06** | KERMESSE ÉCOLE MAT. DU CENTRE
- 27/06** | FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU JUDO CLUB
- 27/06** | PORTES OUVERTES ASSOCIATION DU GOLF
- 30/06** | SPECTACLE DU COLLÈGE A. MALRAUX
20h - Le Fil d'Eau

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF:
Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET
MISE EN PAGE : *Elsa Christmann*

CRÉDITS PHOTOS : *Services de la Mairie, E. Laemmel,
A. Ebel, C. Letrange*

COUVERTURE : *Balade des Gourmets 2015*

IMPRESSION : *Imprimerie Parmentier - La Wantzenau*

DÉPÔT LÉGAL : *Mai 2015*

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantzstv.fr

BILAN / PERSPECTIVES - DEUXIÈME PARTIE

Travail intense en début de mandat pour prendre connaissance des dossiers de la commune. Cela s'est concrétisé par 87 réunions de commissions. A noter que pour la première année de la précédente mandature, il n'y avait eu que 64 réunions de commissions.

Traditionnellement dans le domaine de l'urbanisme, la première année est celle de la découverte et de la prise en main, la seconde celle de la programmation et des premiers coups de pioches, les troisièmes, quatrièmes et cinquièmes sont celles des travaux, des désagréments éventuels causés par les chantiers et la sixième par les mises en service. Souvent, les délais administratifs peuvent paraître longs, interminables, mais c'est la règle pour préserver une bonne administration, une bonne mise en concurrence et une co-construction avec la population.

*Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau*

Bilan d'activité qualitatif de la première année de mandat et perspectives, par Mme Myriam Stenger, 1^{ère} Adjointe en charge du service aux familles, de la citoyenneté et des affaires culturelles



Ca pousse dans le jardin partagé !

1. En ce qui concerne l'enfance et la petite enfance

Les Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) : plus de 300 enfants inscrits avec un taux de satisfaction de plus de 90%. Une vingtaine de contributeurs associatifs et privés participent au projet communal.

Les enfants de la commune ont pu bénéficier d'activités nouvelles, culturelles et sportives basées sur le vivre ensemble, la citoyenneté, la cohésion sociale.

Sur cette année expérimentale, 25 activités différentes auront été proposées aux enfants scolarisés à La Wantzenau de la moyenne section au CM2.

364 enfants différents auront participé à au moins une activité cette année.

Les 5 cycles ont rassemblé entre 275 et 315, nécessitant la présence de plus d'une vingtaine d'intervenants associatifs, privés ou bénévoles.

Le Relais d'Assistance Maternelle (RAM) : un relais d'assistantes maternelles à destination des familles. Les rencontres avec les assistantes maternelles nous ont permis d'analyser leurs besoins. Les démarches et les modalités de demande de financement ont été menées en collaboration avec la CAF. Recherche d'un local adapté et qui respecte les conditions d'accueil demandées. Il reste à embaucher la coordinatrice du RAM. Ce projet verra le jour juin ou septembre 2015.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) : formalisation d'un document éducatif pour fédérer, sur l'ensemble du territoire communal, les acteurs en charge de l'enfance (monde associatif, écoles, accueils périscolaires, commune...). Ce document permet l'acquisition d'un fond d'amorçage, plus de 20 000€ destinés au développement des NAP.

BILAN / PERSPECTIVES - DEUXIÈME PARTIE

► Travail de fond (Délégation de Service Public, cahier des charges,...) pour mettre en concurrence l'ensemble des structures de l'enfance et de la petite enfance, de la jeunesse et des NAP. La commune souhaite la transparence et met à jour l'ensemble des dossiers pour une offre de service de qualité au meilleur prix.

Travail avec notre opérateur, l'AGES, pour trouver des solutions d'accueil tout au long de l'année. Rencontre prochaine avec Jeunesse et Sport pour développer la capacité d'accueil des enfants de CP au CM2.

Participation aux Conseils d'Ecole pour répondre aux demandes des enseignants. De nombreux travaux ont été effectués pour améliorer le cadre de vie des enfants dans leur milieu scolaire :

- éviter les accidents dans la cour de récréation : enlever les racines des arbres qui déformaient le sol ;
- rafraîchissement de différentes salles de classe (écoles maternelles du Centre et du Woerthel) ;
- remplacement de tableaux à l'école III et Ried (dès réception de la livraison) ;
- acquisition de matériel informatique neuf pour les différentes écoles : renouvellement des 16 postes de la salle informatique côté Ried ; renouvellement de deux postes pour l'école maternelle du Woerthel ; renouvellement de six postes pour l'école maternelle du Centre ;
- installation de différents meubles : étagères, placards ;
- mise en place d'un projet de sensibilisation au tri sélectif à l'école III et Ried avec la collaboration de la directrice ;

- achat de tapis de gymnastique pour la salle de motricité de l'école maternelle du Centre.

2. En ce qui concerne la jeunesse

Etat des lieux de l'offre de service actuelle en direction de la jeunesse. Points réguliers avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (l'opérateur actuel en charge de la jeunesse, trois postes) pour analyse de l'activité en direction des jeunes.

Les assises de la jeunesse pour redéfinir la politique jeunesse. Rencontre avec les jeunes, les parents, les associations lors de différentes réunions.

Travail de fond pour redéfinir la politique jeunesse (cahier des charges, nouvelles orientations, nouveau projet). Un projet qui touche le plus grand nombre de jeunes de 10 à 18 ans et qui correspond à leurs attentes.

3. La culture

Un état des lieux de l'offre culturelle sur la commune est en cours d'élaboration. Il permettra à la fois une meilleure visibilité et coordination des différentes activités ainsi que le développement d'une offre complémentaire à celle existante (musique, bibliothèque, théâtre, chorale, arts plastiques,...)

Ci-contre, quelques photos de la culture à La Wantzenau : contes à la bibliothèque, le concert des familles de l'Ecole de Musique, le concert annuel de l'Harmonie, le décor réalisé par les jeunes de l'Espace Jeunes.



JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE – LA WANTZENAU



Nous transmettons nos remerciements aux personnes de La Wantzenau et des environs qui ont accepté d'héberger des habitants de Saint-Yrieix-la-Perche ; la délégation sera composée de 195 personnes. Suite à la réunion du 21 mai, tous les hébergeants ont pris connaissance du programme et du questionnaire à remplir, qui peut encore être remis ou adressé à la Mairie.

Nous faisons encore appel à des personnes bénévoles qui auraient la gentillesse de nous épauler le samedi 4 juillet et/ou le dimanche 5 juillet ; nous avons besoin de vous tous pour la réussite de notre rencontre de jumelage.

De plus, nous réitérons notre souhait de proposer à un couple de porter un costume régional lors des temps forts de la manifestation.

Pour plus d'information en mairie :
03 88 59 22 59 ou le 03 88 59 25 05.

Albert Kunkler et le Comité d'organisation

Pour tout renseignement complémentaire :
Albert Kunkler au 03 88 96 22 59 ou
au 06 36 55 02 56.

BILAN / PERSPECTIVES - DEUXIÈME PARTIE

Bilan de la première année de mandat et perspectives, par M. Denis Clauss, Adjoint en charge de l'environnement.

- Campagne de sensibilisation « déjections canines » et camping le long de l'III ; (1)
- Gestion des déchets pour la collectivité, tri sélectif ;
- Reconquête en cours de la parcelle au Golf ainsi que le nettoyage de la parcelle Almend ;
- Aménagement de gué sur l'III entre le Senert et le « Bürehimmel » ;
- Faucardage sur l'III et gestion des embacles ;
- Entretien partiel des berges coté village ; (2)
- Aménagement des containers au Golf ;
- Pont du Muehlgiesen en cours ; (3)
- Plantation d'une centaine de peupliers sur le ban communal, hors forêt.

Plusieurs dossiers sont difficiles et parfois décourageants à cause d'une grande inertie et du manque de moyens alloués :

- Négociations difficiles (8 mois) pour une dérogation à l'accès déchetterie (tracteurs) : tout simplement incompréhensible
- Négociation avec la DDT concernant l'entretien des berges de l'III hors coté village : pas de moyens
- Landgraben et fossé de décharge des eaux pluviales de la Zone d'activité : « On n'a rien fait depuis 20 ans et cela risque de ne pas changer pas à cause d'un manque de volonté de notre part mais faute de moyens des institutions ayant la compétence de la faire »



1



2



3

WANTZ TV, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La Municipalité a décidé de mettre en place une enquête destinée à la population concernant le canal local WantzTV.

WantzTV, diffusé via Numéricâble, sur le canal 91, a été créé en 2002 et n'a cessé d'évoluer depuis. En 2012, WantzTV passe au numérique, initiative nécessaire pour continuer d'exister. En effet, depuis le 12 mai dernier, l'opérateur Numéricâble a cessé de diffuser en analogique.

En plus des pages d'informations générales sur la vie du village et ses événements, des bénévoles, puis des intermittents et stagiaire ont proposé des reportages divers et de qualité.

Donnez-nous votre avis

Le questionnaire que nous mettons à votre disposition est l'outil le plus adapté à la collecte d'informations. Une télévision locale est un investissement important, ce questionnaire nous permettra de connaître votre degré de satisfaction et vos opinions sur l'offre existante.

Le but est d'améliorer et d'adapter les contenus existants. Cependant, pour que les résultats soient significatifs et représentatifs de la population, il faut que le nombre de réponses soit suffisamment important. Nous avons donc besoin de vous !

Comment faire ?

Vous trouverez dans cette édition du Trait d'Union, un questionnaire à remplir et à déposer en mairie avant le 15 juin 2015. Ce questionnaire est individuel et anonyme. Il est possible de venir chercher d'autres questionnaires en mairie. Toutes les informations collectées seront utilisées exclusivement pour cette enquête. Les résultats vous seront communiqués dès leurs analyses.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

COMMUNE « CARENCÉE »... EXPLICATIONS

Comme trois autres communes de l'Eurométropole (Eckbolsheim, Reichstett, Vendenheim) La Wantzenau est une commune « carencée ». Qu'est ce que cela signifie?

C'est assez simple à comprendre. Les municipalités précédentes n'ont pas fait le choix de développer le logement social, c'était un choix politique tout à fait compréhensible et respectable.

En arrivant aux responsabilités, nous savions que nous allions devoir payer une forte amende pour ce déficit. Aucune surprise, les pénalités sont tombées pour les 3 prochaines années. Avec 1,6% de logements aidés au lieu des 25 prévus par la Loi, nous sommes loin du compte.

La nouveauté se trouve dans le texte de la Loi ALUR, adoptée il y a quelques mois, qui permet au Préfet de préempter toute vente de terrain sur les communes qui sont en déficit. La différence aujourd'hui, c'est que nous n'avons plus le choix de faire ou de ne pas faire. Cette disposition ne s'applique pas aux ventes à des ascendants ou des descendants. Vous pouvez vendre un terrain à votre enfant comme par le passé. Mais en dehors de ce cadre, le Préfet demande à l'Eurométropole de préempter pour son compte. Un mécanisme complexe permet ensuite à la commune de récupérer une partie de sa pénalité.

Ce mécanisme pourrait être vertueux à la condition impérative que la municipalité garde le choix des programmes et des bailleurs.

C'est la raison pour laquelle nous nous engageons à rester maîtres de notre urbanisme avec le rachat de terrains directement par la commune.

Il s'agit d'une opération d'achat puis de revente à un bailleur au prix indiqué par le service des Domaines. De la sorte nous choisissons un programme et un bailleur en ne concentrant pas le logement social sur un seul espace et en assurant un équilibre entre locations aidées, mais aussi accession à la propriété.

Chaque achat de terrain fera l'objet d'une délibération en Conseil Municipal pour assurer la transparence. Nous voulons que cela soit une opération blanche pour les finances de la collectivité

A l'arrivée, cette ingénierie permet à la commune, donc à nous tous, de maîtriser les évolutions de population et la mixité souhaitée en permettant à de jeunes Wantzenauviens de rester au village.

Comme souvent, il est possible de faire d'une contrainte une opportunité en faisant preuve de créativité, de travail et d'ambition.

*Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau*



Logements aidés, 2, rue des Pinsons



Logements aidés, rue Rochechouart

L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'Agenda d'accessibilité programmée, un nouveau dispositif pour enfin réussir l'accessibilité à tous et partout.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La loi du 11 février 2005 donnait dix ans aux Établissements Recevant du Public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées.

Après plus de 140 heures de travail avec l'ensemble des parties prenantes concernées par l'accessibilité (associations, chefs d'entreprises, élus locaux, etc.) un nouveau dispositif simplifié a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : les « Agendas d'accessibilité programmée ».

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du

cabinet ou de l'établissement. Il engage le gestionnaire de l'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans maximum.

Le dépôt de l'Agenda d'accessibilité programmée est obligatoire. Il devra se faire en Mairie ou en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Il suspend – sur la durée de l'agenda – le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.accessibilite.gouv.fr ; la page Facebook « Accessible à tous » ; le compte Twitter @accessibleatous.

© Dicom / Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 2015

L'ASSOCIATION DES HÔTELIERS-RESTAURATEURS REMET LE COUVERT !

Fin mars, l'association du poussin lance les inscriptions de la deuxième Balade des Gourmets et affiche complet en moins de sept heures. Pas de pré-inscriptions possibles et près de mille personnes restant sur leur faim.



Les heureux marcheurs autour du poussin - emblème de l'association - « Piou-Piou »

C'est le jeudi 8 mai sous un ciel radieux, que les 480 chanceux gourmets, répartis en 18 groupes de 25 à 30 personnes, ont démarré la marche à l'Espace Jean-Claude Klein. Avant de commencer, les marcheurs sont accueillis par les restaurants La Cour des Chasseurs et Au Soleil, avec café/viennoiseries ou bière/bretzel, selon l'heure.

A 9h50, le premier groupe s'élance pour 10km de marche et sept restaurants à (re) découvrir : Le Jardin Secret - Le Relais de la Poste - Les Semailles - Le Moulin - Le Grillon - Zimmer - Le Pont de l'III. Chaque groupe est encadré par un guide de la troupe de théâtre alsacien qui apporte une pointe d'histoire et d'humour entre chaque bouchée savoureuse.

Les papilles s'excitent rien qu'à la lecture du menu : le Jardin secret propose amuse-bouches et crémant, après quelques pas

c'est au Relais de La Poste qu'on déguste foie gras et vin blanc. Pour les plats, les Semailles régaleront avec « l'œuf parfait » à 62°C et le Moulin avec une lotte. Retour au centre du village pour déguster une caille au Grillon, puis fromages délicats chez Zimmer pour finir avec un majestueux buffet de desserts au Pont de l'III.

Et comme l'association sait recevoir, la balade s'est clôturée au Fil d'Eau, où chaque amoureux de la bonne nourriture s'est vu offrir une grillotine, une confiture et un café !

Originalité de cette édition : les restaurateurs innovent en proposant à la suite de la balade, une soirée festive agrémentée de tartes flambées, grillades et buffet sucré, ouverte à tous. Une opportunité pour ceux qui n'ont pu participer à cette marche gourmande de profiter eux aussi d'instantanés conviviaux et friands !

Cette balade était l'occasion de partager de bons moments entre amis ou en famille, de profiter de la nature et du village, et de découvrir ou redécouvrir les restaurants. Pour chaque restaurateur, c'était un bel instant de partage de leur art de vivre qui leur a permis de présenter de nouveaux plats que pouvez d'ailleurs retrouver sur les cartes de chacun d'entre-eux.

Cette journée portes ouvertes fait rayonner la gastronomie wantzenauvienne bien au-delà du village, car plus de la moitié des participants étaient des curieux gourmets des environs.

Et les restaurateurs continuent à nous mettre l'eau à la bouche en annonçant une éventuelle troisième édition l'année prochaine !

E.C-H

OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS...



La Troupebadour vous attend les 29, 30 mai ainsi que le 5 et 6 juin 2015 pour vivre avec elle, au Foyer socioculturel à 20h30 une journée folle en rebondissement dans « FRED ! », une comédie en deux actes de Vincent DURAND.

Avoir une fille et un fils qui invitent pour la première fois et le même jour au domicile familial leurs petits amis, c'est déjà une coïncidence. Mais quand les deux portent le même prénom, c'est du délire et les quiproquos s'enchaînent.

Nous faisons cette année une représentation supplémentaire le dimanche 31 mai 2015 à 14h30. Peut-être préférez-vous venir une après-midi ? Nous verrons bien !

Le meilleur plateau sera offert comme l'année dernière à l'association « les Papillons de Charcot » représentée par Madame Clarisse Folliot. Elle saura répondre à vos questions sur cette maladie : la SLA, sclérose latérale amyotrophique.

La Troupebadour pour vous et rien que pour vous !

Nous vous rappelons notre site où vous pouvez nous écrire et nous donner votre avis, sur les pièces :

<http://latroupebadour.no-ip.org/>
Amis « Facebook » aimez notre page « La Troupebadour-La Wantzenau ».

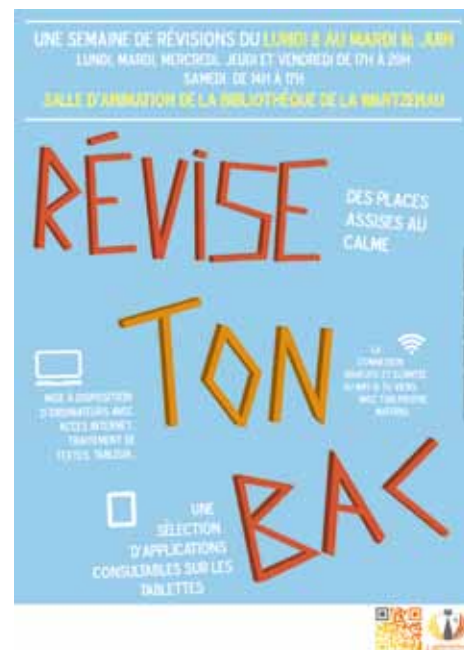
RÉVISE TON BAC À LA BIBLIOTHÈQUE !

Les épreuves du baccalauréat approchent ! Sur la dernière ligne droite le stress monte et les révisions s'organisent.

Comme l'année précédente, la bibliothèque ouvre ses portes aux futurs bacheliers et leur offre lieu calme, serein, équipé et connecté, propice aux révisions.

Des ordinateurs sont mis à disposition avec accès Internet, traitement de texte, tableurs... La connexion wifi est gratuite et illimitée, et vous trouverez même une sélection d'applis dédiées aux révisions consultables sur les tablettes.

Rendez-vous en salle d'animation de la bibliothèque du 8 au 16 juin de 17h à 20h en semaine et de 14h à 17h le samedi.



LE MARCHÉ DÉMÉNAGE !

Le marché hebdomadaire quitte la rue du Château pour s'installer dorénavant sur le parking à côté de la mairie.

Afin de le redynamiser et lui offrir plus d'attractivité, la Municipalité, avec l'appui du Conseil des Aînés a décidé de le rapprocher du cœur du village en l'installant en son centre, le rendant ainsi plus visible, plus accessible, et à proximité de l'axe routier principal.

A compter du 5 juin vous retrouverez donc tous vos commerçants au centre de la commune, tous les vendredis de 16h à 19h.

Pour fêter l'évènement, Wantzenauviennes et Wantzenauviens sont cordialement invités à son inauguration le vendredi 5 juin à 17h30. Au programme : animations et dégustation de tartes flambées.

C.V



Les faits marquants en images



1



2

Légende :

1. Cérémonie commémorative du 8 mai (07/05/15)
2. Concert chorale des jeunes (13/05/15)
3. Exposition PLU en mairie (du 12/05/15 à la mi-juin)
4. Histoires de Mariettes à la bibliothèque (21/05/2015)



3



4

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

> Notre Wantzenau

LA WANTZENAU « clé en main »

Après une inertie totale d'un an et sous la pression de l'opposition, les décisions commencent enfin à tomber, hélas sans travail de fond et sur la base d'idées « clé en main ».

Nos terres agricoles se réduisent. Les ateliers municipaux verront enfin le jour mais il faut encore passer par la case « achats de nouveaux terrains » sur le foncier agricole, alors qu'un site avait déjà été réservé.

Une boulimie d'achat. Jamais autant de terrains et de maisons n'auront été à vendre à La Wantzenau. La municipalité en profite pour acheter des biens avec le chéquier des Wantzenaoviens. Mais elle n'a pas compris que pour garantir l'homogénéité architecturale d'autres pistes existent pour lesquelles elle n'a pas à dépenser des millions d'euros. Cette frénésie n'est pas la bonne réponse aux besoins de logements sociaux auxquels le SCHWEMMLOCH pourrait répondre en partie. Le Maire doit négocier auprès de l'Eurométropole une répartition équitable des logements pour La Wantzenau.

Une concertation oubliée pour les écoles. Nous insistons pour faire aboutir le projet de la nouvelle école et souhaitons que la population puisse se prononcer par référendum sur le déplacement de celle-ci. Une réunion publique s'impose : incidences pour le centre du village, les commerces, la circulation ?

Exprimez-vous ! contact@notrewantzenau.fr

Michèle Kannengieser, Camille Meyer, Christine Stroh, Frédéric Maury, Roger Bode, Pia Kieffer

> Liste d'Entente Communale

Il y a un an, le candidat Patrick Depyl n'avait que les mots « intelligence collective », « co-construction », « concertation » à la bouche et au bout de son stylo.

Le prochain conseil municipal doit se prononcer sur le nouvel emplacement du groupe scolaire près de la caserne des pompiers et de la gendarmerie.

Or, la question de la rénovation de nos écoles ou de la construction de nouveaux bâtiments n'a donné lieu qu'à une unique réunion de commissions.

A ce stade, l'opposition a défendu le maintien des écoles au centre du village et la restructuration complète des bâtiments. Pour autant, elle insiste sur l'absolue nécessité d'une concertation la plus large possible et d'une présentation claire des conséquences des différentes solutions sur la vie et l'économie de notre village.

Or aujourd'hui, non seulement la décision de construire un nouveau groupe scolaire, mais aussi le choix de son emplacement sont déjà inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 20 mai. A ce jour, aucun argumentaire ne vient éclairer ce choix et surtout, au mépris des promesses faites, aucune concertation ni consultation ni même information des parents, des personnels des écoles, des commerçants et plus généralement des habitants de La Wantzenau, n'a eu lieu.

Est-il vraiment raisonnable de prendre une décision majeure et aussi lourde de conséquences pour l'avenir de notre village avec autant de légèreté et de précipitation?

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL (Article remis le 18/05/15)